

**2010/2853 - Subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'Association «Capucine» pour la création de 10 places supplémentaires dans son établissement de petite enfance situé 99, rue Boileau à Lyon 6e - Signature d'une convention d'application** (Direction de l'Enfance) (BMO du 04/10/2010, p. 1992)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission et du Maire du 6<sup>e</sup>.

M. LE MAIRE : Monsieur le Maire du 6<sup>e</sup>, vous êtes en campagne !

M. DAVID Jean-Jacques, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement : Je prends la parole pour la première fois ce soir !

Monsieur le Maire, chers Collègues le 6<sup>e</sup> est un arrondissement dans lequel le nombre de place en crèche proposé ne couvre pas, loin s'en faut, les besoins de la population. Il n'est pas rare de n'avoir qu'une ou deux places libres pour plus de 100 demandes ; Je me réjouis donc des dix places supplémentaires créées aujourd'hui mais m'interroge sur d'autres dossiers qui n'avancent pas.

Au 97 de la rue Boileau, juste à côté de la crèche Capucine, un local dédié à la petite enfance reste vide depuis de nombreuses années. Le mandat dernier, la mairie du 6<sup>e</sup> avait transmis à la Ville de Lyon un projet de crèche à cette adresse, projet qui n'a pas été retenu.

Au début de ce mandat, la mairie du 6<sup>e</sup> vous a de nouveau soumis un projet de crèche à cette adresse, projet une nouvelle fois rejeté au profit du projet de la mutualité française retenu par la Ville de Lyon que nous avons voté au Conseil municipal du 8 juin 2009.

Aujourd'hui, plus d'un an après, la Ville de Lyon abandonne ce projet annulant la subvention de 15 000 euros prévue à cette date, sans avoir semble-t-il de plan B. C'est donc une dizaine de places potentielles qui restent vacantes.

Dans le même ordre d'idée, à la demande de la Mairie du 6<sup>e</sup>, une crèche de 40 places a été intégrée dans le projet Guérin-Genève aménageant les ex-terrains de la SEPR. La Ville de Lyon, au début de ce mandat, a décidé de faire évoluer ce projet de crèche municipale en crèche d'entreprises, se heurtant tout de même à un problème de taille : l'absence d'entreprises prêtes à investir dans ce projet. Ce sont donc 40 places potentielles qui restent vacantes.

Soit au total 50 places pour les enfants du 6<sup>e</sup> qui restent vides alors qu'elles coûtent à la collectivité. Dans ce contexte de pénurie que j'évoquais il y a quelques instants, ce n'est pas admissible. D'autant plus qu'il s'agit ici, d'un gaspillage d'argent public puisque les coûts engendrés par ces deux projets ne rendent aujourd'hui aucun service aux Lyonnais.

Merci donc, Monsieur le Maire, de bien vouloir nous faire savoir si nous pouvons espérer dans un avenir proche, l'aboutissement de ces deux projets.

Et pour finir, je me permettrais de vous rappeler, Monsieur le Maire, que nous vous avons proposé dès le mandat dernier, d'étudier, en parallèle d'une politique de crèche couteuse, la mise en place d'une allocation municipale de garde d'enfant permettant aux familles ne pouvant bénéficier d'une place en crèche d'être aidées par la Ville. Il n'y a en effet, aucune raison que seule une partie des familles lyonnaises profitent d'une aide de la Ville de Lyon alors que 100 % paient pour la construction et la gestion des crèches et qu'aucun système municipal ne prévoient d'aider les familles n'ayant pas la chance d'avoir une place en crèche.

Je vous demande donc une nouvelle fois de faire étudier par vos services les modalités et la faisabilité d'une telle allocation qui permettrait, par ailleurs, à la Ville de Lyon de répondre à l'instant « T » aux besoins des Lyonnais. D'ailleurs, le Groupe Lyon Divers Droite est à votre disposition pour y travailler.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, je vais rappeler quelques chiffres : dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, septembre 2010, + 7 places à Pierre Corneille, + 10 places aux Capucines -dossier sur lequel nous délibérons aujourd'hui-, + 9 micro-crèches privées qui n'étaient pas difficilement prévisibles il y a encore un an et demi. Les crèches d'entreprise, les jardins de la crèche attitude : 38 places ; Chaperon-Rouge, crèche d'entreprise privée : 43 places ; crèche de France, 29 rue Duquesne : 16 places...

M. LE MAIRE : Arrêtez Monsieur Fournel, cela me fait mal pour les autres arrondissements !

(Rires.)

M. FOURNEL Yves : Encore une fois, c'est vous qui proposez de n'avoir recours qu'à ce type de structures et dans ces conditions ajouter encore une micro-crèche se discute et en plus, entre le coût initial prévu et le coût final, il y avait un doublement du coût. Oui, je suis comptable de l'argent public et on ne laisse pas faire n'importe quoi !

Sur ce projet, on l'a abandonné au profit d'autres mais le 6<sup>e</sup> n'est absolument pas en retard sur la création de berceaux dans votre arrondissement et vous le reconnaissez même dans les inaugurations que l'on fait chez vous Monsieur le Maire, en vous félicitant de ces développements et il ne faut pas tenir deux langages. Un langage quand on inaugure, et un autre au Conseil municipal.

Sur la crèche d'entreprise, oui objectivement il y a une difficulté aujourd'hui à trouver des entreprises qui investissent, ce qui montre qu'il faut bien des solutions équilibrées, car cela ne fonctionne pas pour tout et

tous les berceaux. C'est la raison pour laquelle nous menons une politique équilibrée. Monsieur le Maire, sur la structure de Guérin Genève, aujourd'hui, nous avons des difficultés à trouver et des gestionnaires, et des entreprises qui réservent des places. On va peut-être devoir malheureusement changer de solutions, mais je crois encore que l'on va essayer, avec vous Monsieur le Maire puisque nous avons tenu une réunion pour trouver ces entreprises, on essaie de travailler la main dans la main, ne venez pas déclarer cela à la tribune du Conseil municipal.

M. LE MAIRE : Monsieur David, vous qui êtes plein d'allant, sur votre arrondissement ne pas trouver une entreprise pour créer une crèche d'entreprise ! Je crois que si j'avais été à l'époque Maire du 9<sup>e</sup>, j'aurais trouvé parce que j'aurais voulu me battre pour les parents et je l'aurais fait.

Vous savez qu'il n'y a pas que la ville sur les modes de garde. Un certain nombre de mes amis candidats au Conseil général, se demandent quel programme ils pourraient mettre en place. Il existe un bon programme sur la petite enfance : on pourrait faire en sorte que le nombre d'assistantes maternelles sur la Ville de Lyon se développe de manière à ce que l'on puisse conjuguer tous les modes de garde depuis la crèche d'entreprise jusqu'à des assistantes maternelles. On pourrait peut-être faire un « bout de programme commun » à ce sujet pour qu'il n'y ait pas que la ville sur le domaine de la petite enfance, mais que chacun en prenne sa part, c'est une tâche d'intérêt d'agglomération.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)